**La Cimade Nord-Picardie**

**66 rue d’Esquermes**

**59 000 Lille**

**TÉL. 06 71 48 31 11 • FAX 03 66 72 46 83**

Tribunal de Grande Instance de Lille

A l’attention de M. POCQUET DU HAUT-JUSSE, Procureur de la République

13, avenue du Peuple Belge

59034 LILLE Cedex

Lille, le 20 octobre 2016

OBJET : SIGNALEMENT PARQUET – MINEUR ISOLE EN DANGER

Monsieur le Procureur de la République,

Nous souhaitons porter à votre connaissance les faits suivants, concernant XXXXXX de nationalité XXXXXX, né le XXXXX.

Le XXXXXX, nous avons rencontré l’intéressé sur le camp de la Linière à Grande-Synthe et avons recueilli les informations à propos de son identité, à savoir qu’il se nomme XXXXXXX et est né le XXXXX à XXXXXX.

Il se trouve actuellement seul sur le camp de la Linière et vit dans des conditions indignes. Il nous a indiqué avoir été placé dans le cabanon n°XXX, que des exilés adultes visitent régulièrement. Il vit dans ce cabanon de moins de 10 m² avec plusieurs autres mineurs et dort à même le sol. Il nous a expliqué avoir faim et froid.

Par ailleurs, il n’existe aucun référent éducatif à qui ce mineur puisse faire appel ni aucun lieu de vie répondant à ses besoins.

Les informations portées à notre connaissance sont susceptibles de laisser craindre que ce mineur se trouve en situation de danger. La minorité, l’errance et l’isolement affectif et juridique – aucun titulaire de l’autorité parentale n’étant présent à ses côtés et sur le territoire, sont à eux seuls des éléments constitutifs de danger, c’est pourquoi nous avons également averti le conseil départemental du Nord de la situation par le biais d’une information préoccupante.

Par la présente nous souhaitons donc que le parquet investigue et fasse le nécessaire pour que ce mineur soit protégé.

Restant à votre disposition, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous tenir informés du suivi que vous avez donné à ce signalement.

Pour la Cimade

XXXX